

CERTIFIÉ CONFORME

CORIM TRANSACTIONS ASSOCIES

Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	304 387		304 387	361 826
	Chiffre d'affaires net	304 387		304 387	361 826
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			2 188	2 188
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9	7
	Autres produits				
	Total			306 585	364 023
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			135	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			122 554	81 870
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 083	2 882
	Salaires et traitements			159 659	137 958
	Charges sociales			64 103	55 661
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges	amortissements provisions		
	Autres charges			25	1
	Total			349 560	278 373
	Résultat d'exploitation	A		-42 974	85 649
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			561 934	161 045
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			6 620	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			568 554	161 045
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			6 114	4 749
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			6 114	4 749
	Résultat financier	D		562 440	156 295
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		519 465	241 944

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan actif

Actif			Au 30/06/2023			Au 30/06/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
	Immobilisations financières ²⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
Immobilisations financières ³⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	2 100		2 100	2 025	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
Immobilisations financières ⁴⁾	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	2 100		2 100	2 025	
	Total de l'actif immobilisé		2 100		2 100	2 025
	Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
TOTAL						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances ⁵⁾		Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	206 205		206 205	85 489
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		206 205		206 205	85 489	
Divers	Valeurs mobilières de placement	767 500		767 500		
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		182 156		182 156	567 742	
TOTAL		949 656		949 656	567 742	
Charges constatées d'avance		1 102		1 102	10 968	
Total de l'actif circulant		1 156 963		1 156 963	664 199	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 159 063		1 159 063	666 224	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Bilan passif

Passif		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 400)	1 400	1 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 035	1 035
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	140	140
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	499 877	292 551
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	400 000	207 326
	Situation nette avant répartition	902 453	502 452
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	902 453	502 452
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	74 149	71 870
	Total	74 149	71 870
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 236	28 366
	Dettes fiscales et sociales	131 591	39 992
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes	22 634	23 542
	Instruments de trésorerie		
	Total	182 461	91 901
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	256 610	163 772
Écart de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	1 159 063	666 224
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	256 610	163 772
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs		

CORIM TRANSACTIONS ASSOCIES

S.A.R.L. au capital de 1 400,00 Euros

Siège social : 1475 Avenue Albert Einstein

Le Cristal

34000 MONTPELLIER

R.C.S : 813 389 350 Montpellier

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/12/2023**

L'an deux mil vingt-trois

Et le vingt-neuf décembre à 11h00,

La société HPB, représentée par Monsieur Patrice BOUDET, détenant 70 parts sociales,

La société HOLDING CORIM, représentée par Monsieur Rémy DE LECUBARRI, détenant 70 parts sociales,

associés de la société CORIM TRANSACTIONS ASSOCIES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance. Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Rémy DE LECUBARRI préside la séance en qualité de co-gérant de la société CORIM TRANSACTIONS ASSOCIES.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- Comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 ;
- Quitus à la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2023, et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- Des comptes annuels clos le 30 juin 2023 ;
- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 approuve lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 lesquels font apparaître un **bénéfice de 400 000 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2023** faisant ressortir un **bénéfice de 400 000 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **400 000 Euros**, de la façon suivante :

- Aux « Autres réserves » pour un montant de **400 000 Euros**

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2022			
30/06/2021			
30/06/2020			

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis (sauf demande expresse de l'actionnaire, et pour autant qu'il respecte les critères imposés par la loi)



au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.8% institué par l'article 117 Quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17.2%.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime de Prélèvement Forfaitaire Unique de 30%, déjà précompté comme indiqué plus haut soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158.3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant de 4 175 Euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts et représentant un montant d'impôt de 1 044 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Rémy DE LECUBARRI,
Pour la société HOLDING CORIM

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Remy DE LECUBARRI', with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrice BOUDET,
Pour la société HPB

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Patrice BOUDET', with a long horizontal stroke extending to the right.

